Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20260605-DEL2026_4_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 Juin 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 Mai 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 25
Procuration : 1
Votants : 26

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de Mme Gabrielle COSQUERIC (absente excusée) et de celle qui a donné procuration.

PROCURATIONS : Mme Typhaine POUCH à Mme Marine LE MER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marine LE MER.

OBJET : 2026-4-3 : CONSTITUTION DE COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le Conseil Municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant.

Le Maire est Président de droit ce ces commissions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide

- **DE CONSTITUER** des commissions, **D'EN FIXER** le nombre de membres et
- **D'ELIRE** les membres des commissions ainsi constituées comme suit :

Commission des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement (10 membres)

Michel GUEGUEN	Catherine HECK
Eric MILLERET	Eric BERDER
Fabien GARREC	Bertrand GUIFFANT
Pascal NICOLAS	Sylvain DA SILVA
Jean-Christophe HUIBANT	Michel GUILLOU

Commission du développement économique, du commerce de proximité et de l'agriculture (8 membres)

Eric BERDER	Typhaine POUCH
Pascal NICOLAS	Serge SINOU
Bertrand LE PAPE	Anne KERBOURCH
Jocelyne CAROFF	Jean-Luc QUEMERE

POUR : 26	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

SAINT-EVARZEC, le 9 Juin 2026

Le MAIRE,
René ROCUET